

Préparation à la certification Autorité des Marchés Financiers (AMF*)

Examen AMF en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39 et 325-24 à 325-26 du règlement général de l'AMF

Durée : 5 jours (24 heures) + 1 accès à la plateforme d'entraînement (base de questions) + 1 passage de l'examen (en présentiel dans nos locaux à Paris).	Horaires : 9-17h
Dates : 5,6,12,13 et 19 décembre 2025.	Lieu : A distance sur la plateforme Teams

Public :

- Les personnes exerçant des fonctions clés, sous l'autorité ou pour le compte d'un prestataire de services : vendeurs en services d'investissement, analystes financiers, négociateurs d'instruments financiers, responsable du post-marché, etc.)
- Les conseillers en investissements financiers
- De manière générale, toute personne s'intéressant aux marchés financiers : sa réglementation, ses acteurs, ses instruments, ses enjeux et risques.

Aucun prérequis exigé.

Objectifs de la formation :

- Acquérir les connaissances minimales exigées pour exercer au sein d'un prestataire de services d'investissement (PSI) ou d'un conseiller en investissement financier (CIF)
- Réussir l'examen de certification AMF

Compétences visées :

- Maîtriser l'environnement financier, législatif et réglementaire
- Avoir une connaissance technique des instruments financiers, du fonctionnement, et de l'organisation des marchés
- Pouvoir répondre de manière appropriée aux demandes des clients et le cas échéant les orienter

Méthode pédagogique :

Approche pédagogique et accessible du référentiel de l'AMF

Présentation magistrale et participative

Accès à la plateforme d'entraînement AMF entraînement par thème, simulations d'examen illimitées, supports pédagogiques

Une présentation à l'examen certifié AMF est comprise dans la formation. Pour vous inscrire, envoyer un mail à amf.efab@lecnam.net dès que vous êtes prêt.e.s.

Intervenants :

Judith ASSOULY : ESCP et docteur en sociologie de l'EHESS, est consultante en déontologie et en conformité financière, et experte anti-blanchiment (CAMS) après avoir exercé différentes fonctions dans l'audit, le contrôle interne, puis dans la conformité au sein de la banque d'investissement d'HSBC.

Rim BAHASSI : Diplômée de l'École Polytechnique de Lille, de l'Université Paris Dauphine et du Cnam, Rim Bahassi possède une double compétence : Finance et Système d'information. Elle a travaillé notamment sur les outils d'AML-CTF et de respect des sanctions. Elle est aujourd'hui Data Custodian IT Officer (DCIO) au sein de l'IT Conformité du groupe BNP Paribas.

Iryna VERYZHENKO : docteure en finance de marché, est responsable du Master 2 Finance de Marché et Gestion d'Actifs au Cnam. Elle enseigne la finance durable, la gestion d'actifs, la gestion obligataire ainsi que la microstructure des marchés financiers. Auteure de plusieurs articles scientifiques, ses recherches portent notamment sur la microstructure des marchés, le trading à haute fréquence et la régulation financière. Elle est également co-auteurice de l'ouvrage Réussir l'examen AMF, publié par Pearson.

Tarifs :

- Tiers financeur (prise en charge): 800€
- Individuel : 400€
- Exonération partielle sur justificatif : 260€ (bénéficiaire du RSA, de l'ASS, de l'AAH, demandeur d'emploi en fin de droits, réfugié, personne placée sous-main de justice. Justificatif à joindre à votre inscription)

PROGRAMME DE LA FORMATION

Vendredi 5 décembre 2025 (9-17h) – Iryna Veryzhenko et Rim Bahassi**1/ Thème 9** : Fonctionnement et organisation des marchés (Partie 1)

Les lieux et les modes d'exécution des ordres, leur typologie et traitement, les obligations de transparence pré et post négociation, les participants (teneurs de marché, apporteurs de liquidité, animateurs de marché, etc.), Les sources de données de marché (flux boursiers, données financières, statistiques économiques).

2/ Thème 7 : Instruments financiers, crypto actifs et leurs risques (Partie 1)

Les différents instruments financiers, leurs risques et leur rendement, les différents types d'actions et leurs caractéristiques, les différents types d'obligations et leurs caractéristiques, titres de créances négociables, titres hybrides, descriptifs des crypto-actifs, etc.

Samedi 6 décembre 2025 (10-13h) – Iryna Veryzhenko**3/ Thème 9** : Fonctionnement et organisation des marchés (Partie 2)

Les lieux et les modes d'exécution des ordres, leur typologie et traitement, les obligations de transparence pré et post négociation, les participants (teneurs de marché, apporteurs de liquidité, animateurs de marché, etc.), Les sources de données de marché (flux boursiers, données financières, statistiques économiques).

Vendredi 12 décembre 2025 (9-12h) – Iryna Veryzhenko**4/ Thème 1** : Cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international

L'architecture européenne de la régulation, politique monétaire et fiscale de régulateur.

Samedi 13 décembre 2025 (10-17h) – Iryna Veryzhenko et Rim Bahassi

5/ Thème 8.7 : Finance durable : Investissement Socialement Responsable et critères ESG. Les approches extra-financières dans le domaine de la gestion d'actifs. La commercialisation des produits liés à la finance durable.

6/ Thème 7 : Instruments financiers, crypto actifs et leurs risques (Partie 2)

Les différents instruments financiers, leurs risques et leur rendement, les différents types d'actions et leurs caractéristiques, les différents types d'obligations et leurs caractéristiques, titres de créances négociables, titres hybrides, descriptifs des crypto-actifs, etc.

Vendredi 19 décembre 2025 (9-17h) – Judith Assouly et Rim Bahassi**7/ Thème 2** : Déontologie, conformité et organisation déontologique des établissements

Fondement des règles de bonne conduite et de la déontologie : fonction de conformité (RCSI ou RCCI), Gouvernance, rémunération et bonne conduite des émetteurs ; traitement des réclamations des clients, principes de médiation de la consommation, médiation publique de l'AMF, etc.

8/ Thème 3 : Sécurité financière : lutte contre le blanchiment, le terrorisme, et la corruption ; les embargos

Définition des opérations de blanchiment, obligations en matière de lutte contre la corruption, procédures et sanctions, etc.